

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt et un, le 26 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Madame Gaëlle DELAHEGUE, Madame LEGRAND Aurélie. Monsieur PINCONNET Didier a été nommé secrétaire de séance.

I/ Communauté Urbaine du Grand REIMS :

Campagne de vaccination

La CUGR a mis en place un « Vaccibus » (première nationale) sur son territoire pour les communes de moins de 250 habitants. Il vient en complément des centres de vaccination déjà programmés (2 à Reims, 1 à Cernay, 1 à Fismes). Issu d'un partenariat avec la CITURA, le bus est géré par des personnels médicaux (médecins et infirmières) du SDIS.

Fonds de soutien

Une enveloppe de 3 M° € est mise en place, pour laquelle sont notamment éligibles les travaux relatifs au patrimoine communal. Les dossiers sont à déposer à compter du 1^{er} juillet.

Une autorisation de commencement de travaux pourra être accordée mais leur financement n'interviendra que sur l'année 2022. Les modalités seront mises en délibération à la réunion de Conseil communautaire de juin.

II/ Installation de la fibre

La fibre sera installée pour l'année 2023. Des poteaux bois (18) seront installés en complément des poteaux actuels, inadaptés pour supporter la charge supplémentaire du réseau fibre, dans les zones où les réseaux actuels ne sont pas enfouis.

Il est prévu un délai contractuel de 6 mois pour l'inscription auprès d'un concessionnaire.

Un point de vigilance est signalé quant à l'entreprise qui réalise l'enfouissement du réseau car des détériorations sont constatées dans les chemins.

III/ Commissions bâtiments

Extension de la halle de la gare

Le permis de construire les logements aux anciens ateliers municipaux a été déposé par Reims Habitat. Son adoption entrainera le versement de 180 000 € pour la construction de l'extension. En complément de la subvention de 35 000 € accordée par le conseil départemental, M. le Maire propose d'établir un dossier de demande de fonds de soutien à la CUGR, avant le 1^{er} juillet.

Maison des associations

Le conseil donne son accord pour les travaux suivants:

- Changement des baies vitrées (dans la continuité de ce qui a été fait pour la micro crèche),
- Installation d'une rampe pour personnes à mobilité réduite.

Un dossier de demande de DETR a été déposé pour ces travaux d'un montant de 41 000 € HT et une subvention d'un montant maximum de 16 000 €.

Rénovation de la place de la Mairie

Le conseil donne son accord pour la maîtrise d'œuvre par le cabinet C3I.

Réfection de l'allée du centre culturel

En complément des deux devis déjà obtenus, un 3^{ème}, d'un montant de 5 770 € TTC a été reçu et correspond à la mise en place d'une résine (identique au pôle médical).

D'autres entreprises seront consultées afin de lever des doutes sur la durabilité des travaux.

Travaux au cimetière

Le conseil donne son accord pour inscrire une somme de 15 000 € pour les travaux à venir :

- Rénovation des grilles d'entrée
- Aménagement paysager de l'entrée de Rilly côté Reims (un devis de Design paysage création a été reçu)
- Equipement divers dans le cimetière (logement des poubelles, arrosoirs ...).

Toilettes à créer au centre culturel

Le conseil décide de budgétiser la somme de 10 000 €.

Eglise (travaux de sécurité électrique)

Les travaux seront réalisés 1^{ère} semaine de février.

L'installation de l'antenne Orange dans le clocher nécessite des travaux complémentaires (réalisation d'un emplacement dédié à cet opérateur).

IV/ Finances

Droits de place

Il est prévu de revoir la cohérence des tarifs des droits de place après consultation de la précédente régisseuse de recettes.

Ouvertures de crédits BP 2021

Afin de permettre le règlement de factures d'investissement au cours du premier trimestre 2021, le Conseil Municipal s'engage à inscrire les crédits suivants au budget primitif 2021 de la Commune :

- compte 2031 (frais d'études) + 6500€
- Compte 2051 (logiciels) + 3500€
- compte 2152 (installations de voirie) + 1000€
- compte 2184 (mobilier) : 2500 €
- compte 2188 (matériel divers) + 10 000€
- compte 2315 (travaux divers) + 16 000€

V/Commission environnement : dossier biodiversité de la CUGR

La commission environnement est invitée à travailler sur les deux dossiers qui peuvent prétendre à ce financement (50 % avec un plafond de 33 000 €) :

- L'aménagement paysager de la cour de la maison des associations
- Un aménagement de chemins forestiers.

Pour le second, il est convenu de constituer une commission ad hoc, ouverte aux membres des commissions voirie (pour les chemins), environnement (pour les aspects biodiversité, 4 fleurs), à Clémence TOULLEC (correspondante du PNR) ainsi qu'à un représentant des bénévoles du fleurissement et à un habitant pratiquant la marche. Ce groupe de travail étudiera le lien possible avec la Ligne des bulles (SNCF TER) dans la mesure où la gare de Rilly est désignée comme pilote et pouvant être identifiée comme point de départ pour un circuit de randonnée.

VI/CCAS

Il est prévu d'augmenter le montant des aides financières en 2021 :

- De 110 à 125 € par personne
- De 180 à 200 € par couple.

L'aide de 350 € pour les dépenses de chauffage est maintenue (elle concerne 5 bénéficiaires).

43 € par personne sont budgétés pour l'organisation du repas du 11 Novembre ainsi que 600 € pour l'animation (maintien du prestataire initialement retenu pour l'édition 2020).

Une somme de 900 € est budgétée pour l'organisation d'un voyage.

VII/Questions diverses

Commission vidéo surveillance

Elle sera composée de Sabrina CARPENTIER-HANRY, Yann LHERMITE et Didier PINÇONNET.

Tenue des séances en visio-conférence

Le Maire demande aux conseillers de télécharger l'application « ZOOM » afin de pouvoir tenir des réunions à distance.

